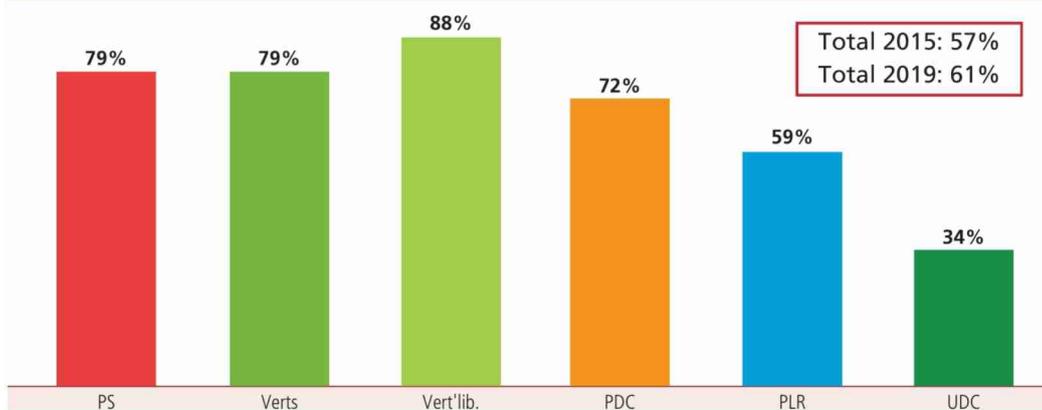


Les parlementaires deviennent de plus en plus des professionnels de la politique

BERNE. Face à une charge de travail grandissante, les élus n'ont plus de temps pour exercer leur activité d'origine. Bilan chiffré d'un phénomène dont s'inquiètent les milieux de l'économie.

MEMBRES DU PARLEMENT ÉLU EN 2019 AYANT UNE FORMATION UNIVERSITAIRE



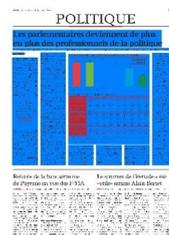
Observatoire des élites suisses, Université de Lausanne

PROFESSION DES ÉLUS AU PARLEMENT (1848-2020)

	1848	1868	1888	1910	1937	1957	1980	2000	2020
Professions libérales	25,8% (40)	30,7% (55)	29,4% (57)	31,5% (68)	25,1% (60)	17,3% (42)	31,0% (77)	34,5% (86)	24,8% (61)
→ Dont avocat(e)s	16,1% (25)	23,5% (42)	23,2% (45)	26,4% (57)	21,8% (52)	14,0% (34)	21,4% (53)	22,1% (55)	11,4% (28)
→ Dont autres professions libérales	9,7% (15)	7,3% (13)	6,2% (12)	5,1% (11)	3,3% (8)	3,3% (8)	9,7% (24)	12,4% (31)	13,4% (33)
Entrepreneurs(es)	14,8% (23)	13,4% (24)	23,7% (46)	16,7% (36)	20,1% (48)	24,7% (60)	14,5% (36)	24,1% (60)	20,3% (50)
Salarié(e)s	5,8% (9)	7,8% (14)	6,7% (13)	8,8% (19)	12,1% (29)	12,8% (31)	22,2% (55)	14,1% (35)	18,7% (46)
Professions politiques	48,4% (75)	39,1% (70)	35,1% (68)	36,1% (78)	42,3% (101)	40,3% (98)	29,4% (73)	24,9% (62)	36,2% (89)
Rentiers	5,2% (8)	8,9% (16)	5,2% (10)	6,9% (15)	0,4% (1)	4,9% (12)	2,8% (7)	2,0% (5)	-
Total (nombre de parlementaires)	155	179	194	216	239	243	248	249	246

Sous la catégorie «professions politiques» sont compris les membres d'exécutifs communaux, les secrétaires de parti ou encore les parlementaires de carrière.

Observatoire des élites suisses, Université de Lausanne



Jonas Follonier

Philippe Bauer siège au Conseil des Etats depuis 2019, après quatre ans au National. L'avocat neuchâtelois n'a plus beaucoup de temps à consacrer à son étude, où il se trouve au moment de cet échange: «En tant que sénateur, on se rend trois à quatre fois à Berne par semaine.» Les élus de cette Chambre siègent dans deux fois plus de commissions qu'à la Chambre basse. Sans compter que le libéral-radical est membre de la commission d'enquête parlementaire consacrée au rachat de Credit Suisse depuis juin.

«Le Parlement doit rester composé de miliciens, car plus ils demeurent ancrés dans la réalité du terrain, plus leurs décisions seront pragmatiques.»

Cristina Gaggini

Directrice romande d'Economiesuisse

Le cas n'est pas isolé. Selon une enquête réalisée en 2020 par le professeur à l'Université de Lausanne Andrea Pilotti, le travail d'un élu correspond à un taux d'activité annuel de 50% à 60%. En 1970, ce chiffre était de 30%. Ce pourcentage ne rend compte que de l'activité d'un parlementaire au sens strict: la préparation et la participation aux séances plénières ou de commissions. Si l'on inclut des tâches telles que les relations publiques, les membres du National arrivent à un

taux d'activité de 87% et ceux des Etats de 71%.

Que reste-t-il de l'engagement de milice, pilier du système suisse, un mandat à Berne n'étant pas considéré comme une activité professionnelle? Philippe Bauer est d'avis qu'il s'agit avant tout d'un «état d'esprit». Quand on lui demande sa profession, il dit répondre naturellement «avocat». «En termes de nombre d'heures effectuées, je devrais bien sûr répondre que je suis politicien, mais ce n'est pas ainsi que je me considère professionnellement», explique l'homme de loi, qui compte de surcroît 19 fonctions extraparlimentaires, dont huit rémunérées.

Andrea Pilotti rejoint Philippe Bauer: «L'esprit de milice» est plus important que le temps consacré à telle ou telle activité. Or les chiffres sont éloquentes: en 1975, 27% des parlementaires se disaient des professionnels de la politique, contre 61% en 2016. Seuls 2% affirmaient cette année-là être des politiciens de milice, contre 24% en 1975. La part restante s'estime «semi-professionnelle».

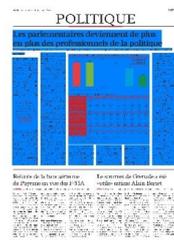
Cette évolution trouve des explications, dont une série de décisions prises par les Chambres dans les années 2000 pour étendre leurs compétences et améliorer leurs conditions de travail, notamment en ce qui concerne leur rémunération. Aujourd'hui, un élu touche un salaire mensuel de base de quelque 2200 francs, des indemnités de 440 francs par jour de travail ainsi que des défraiements pour les nuitées, trajets

et autres repas.

En 2019, Economiesuisse avait lancé une campagne invitant les chefs d'entreprise à laisser du temps à leurs employés pour faire de la politique. Cristina Gaggini, directrice romande de la faitière, constate une accentuation du problème: «Les dossiers au Parlement sont devenus plus complexes et interdépendants, ce qui demande davantage de temps de préparation, à raboter sur les autres engagements.» Les salariés sont sous-représentés sous la Coupole, même s'il y a eu une hausse ces dernières années (voir graphique en bas).

«Nous tenons à ce que le Parlement reste composé de miliciens, car plus ils demeurent ancrés dans la réalité du terrain, plus leurs décisions seront pragmatiques», appuie Cristina Gaggini. Pour elle, il en va notamment de la «compréhension du libre marché et de ses avantages, car on ne règle pas tout avec des lois».

S'agissant des entrepreneurs, ils composent aujourd'hui 20% des parlementaires – un ratio relativement stable à travers les ans (voir graphique en bas). De plus, 5% des élus n'ont pas l'étiquette d'entrepreneurs, mais gardent un lien avec le monde économique en vertu de leur parcours professionnel précédant leur mandat. Le conseiller national Martin Landolt (Le Centre/GL) était par exemple cadre d'entreprise avant d'accéder à ses fonctions électives. «Il existe aussi 2% à 3% de parlementaires qui ne sont pas directement actifs dans une



entreprise, mais qui sont fils ou filles d'entrepreneurs», développe Andrea Pilotti. C'est le cas notamment du député Peter Keller (UDC/NW).

Selon le politologue, la présence d'entrepreneurs dans les Chambres est donc «loin d'être marginale». Cela étant, il dit en avoir identifié 17 qui sont propriétaires d'exploitations agricoles, soit 7% du Parlement, tandis que seuls 1,3% des Suisses sont paysans selon des chiffres de l'Office fédéral de la statistique datant de 2015. Les avocats composent quant à eux 0,7% de la population et 11,4% des élus. Enfin, trois parlementaires sur cinq ont une fonction académique (*voir graphique en haut*), contre une personne sur cinq dans le pays.